

Comment lire votre feuille d'imposition

1ère page de votre avis d'imposition

Vos références

Numéro fiscal (C) : [REDACTED]

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :
[REDACTED]

Numéro FIP : 755 54 41 0822519789 4

Référence de l'avis : 20 75 0279543 33
 Numéro de rôle : 011
 Date d'établissement : 07/07/2020
 Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP PARIS 19E VILLETTE
 SAUD STALINGRAD
 17 PCE DE L'ARSONNE
 75938 PARIS CEDEX 19

* service gratuit + coût de l'appel

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Somme qu'il vous reste à payer

1 271,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2020 :	317,00 €
26 octobre 2020 :	317,00 €
26 novembre 2020 :	317,00 €
28 décembre 2020 :	320,00 €

Compte qui sera débité [REDACTED]
 Identifiant de la banque [REDACTED]
 Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
 Référence Unique du Mandat : FR46ZZ0050023J10J0B028518PAS1A20

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2020.

Revenu fiscal de référence : 22 134
Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

- Cette page reprend :
- vos noms, prénoms et adresse postale
 - le montant d'impôt à payer
 - la date limite de paiement
 - le nombre de part fiscal du foyer
 - le revenu fiscal de référence

2nde page de votre avis d'imposition

Avis d'impôt établi en 2020 **Impôt sur les revenus de 2019**
 N° fiscal [REDACTED] Feuille n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance [REDACTED]

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	1,00

Cette page reprend le détail de la situation du foyer fiscal
 Cela permet de calculer le nombre de part du foyer
 C = célibataire, M=marié, P=Pacs

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	24589			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2459			22130
Salaires, pensions, rentes nets.....	22130			
Revenu brut global.....				22130
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				22130
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	4
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1689
Impôt proportionnel.....				+ 1
Impôt total avant crédits d'impôt.....				1690

Détail du calcul de votre impôt sur le revenu
 Le revenu brut global s'obtient en soustrayant le total de déductions applicables au total des revenus

Comment lire votre feuille d'imposition

Pour calculer l'impôt total avant crédits d'impôts, on passe le revenu imposable au barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR).

Les revenus au taux forfaitaire désignent les revenus qui ne sont pas imposés à l'IR mais au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30 % . Ce PFU reprend 12.8 % d'impôts sur le revenu et 17.2 % de prélèvements sociaux.

Pour calculer le montant de l'impôt net, il faut soustraire les réductions et les crédits d'impôts de l'année précédente.

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Emploi salarié à domicile.....	55	55	
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 28

En retranchant le total du crédit d'impôts (ici 28 € dans l'exemple), on obtient le montant de l'impôt net

IMPOT NET	
Total de l'impôt sur le revenu net.....	1662

Dernière étape : le solde de l'impôt sur le revenu

Pour obtenir le montant final de l'impôt à payer, on soustrait le total de la retenue à la source prélevée l'année précédente

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :	
IMPOT SUR LE REVENU	
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :	1662
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :	- 391
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :.....	1271
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER	1271



Un seul montant à retenir sur l'avis d'imposition : le revenu fiscal de référence (RFR)

C'est le montant net de vos revenus et plus values imposables, auquel s'ajoutent certains revenus exonérés et abattements.

C'est lui qui conditionne vos droits à certains allègements fiscaux ou certaines aides sociales.